

Notre-Dame-Des-Landes : 50 000 personnes à la manif.



De retour de Nantes, c'est d'abord le formidable succès de cette nouvelle mobilisation qui a marqué les participant-es, même si tous-tes savaient à l'issue de cette journée que les violences accapareraient l'espace médiatique. Le nombre de manifestant-es montre la permanence et la détermination de l'opposition au projet d'aéroport. Le rapport de force qui se construit année après année ne cesse de s'élargir autour de l'ACIPA (association citoyenne des populations concernées par le projet d'aéroport), de la ZAD (Zone A Défendre), de la coordination des opposant-es (associations, partis politiques et syndicats).

Plus de 50 000 personnes ont défilé de manière festive et populaire. Il s'agit sans conteste de la plus importante mobilisation du mouvement d'opposition au projet d'aéroport. Cette réussite a été en partie occultée par les images de violence diffusées par les médias, qualifiant les manifestant-es qui y ont participé de « casseurs », voir de « mouvement armé de la vitrine légale des opposants historiques » selon les propos du préfet de Loire-Atlantique qui avait, la veille, interdit de manifester dans le centre ville de Nantes. Les comités de soutien de toute la France et au-delà ont affirmé leur solidarité avec les organisateurs-trices de la manifestation :

Nous tenons à souligner l'incontestable succès de ce rassemblement et notre plaisir à y avoir participé. Une manif populaire, puissante, digne. C'est une convergence forte à souligner entre urbains et monde agricole ! Nous sommes d'autant plus regonflé-es et motivé-es pour les suites de la mobilisation que cette journée de manifestation a permis un moment de retrouvailles et d'échange et nous a permis de prendre la mesure de nos forces et de nos soutiens. Et d'autant plus convaincu-es qu'au vu de la mobilisation qui ne cesse de s'élargir année après année, l'arrêt du projet ne saurait être qu'inéluctable, malgré la propagande qui voudrait nous faire croire le contraire.

Cette manifestation comme les luttes auxquelles nous participons ici et là contre les grands et petits projets nuisibles imposés nous apprend ou nous confirme d'où vient la violence réelle et comment elle est instrumentalisée par les puissants- industriels, financiers, gouvernementaux et médias. Nous déplorons la présence policière excessive dans les rues de Nantes ce samedi 22 et nous apportons tout notre soutien à celles et ceux d'entre nous qui ont été blessé-es au cours des interventions des « forces de l'ordre ».

Nous ne nous laisserons pas tromper. Nous sommes et resterons uni-es. Les comités de soutien continueront les actions visant à informer le public des enjeux de la défense de la Zad et envisageront, en fonction de l'évolution de la situation, les actions nécessaires d'opposition au projet d'aéroport. En cas d'intervention sur la Zad, les comités rappellent qu'ils se tiennent notamment prêts à répondre à l'appel lancé par les opposant-es : venir en renfort sur place, bloquer Vinci, ses alliés et ses sous-traitants par tous les moyens jugés nécessaires et occuper les lieux de pouvoir là où ils sont. Résistance !

Une nouvelle échéance est déjà en préparation. Il s'agit du rassemblement national qui a lieu tous les étés. Ce sera **les 6 et 7 juillet**. Cette année, il est envisagé d'organiser une convergence la plus large possible vers NDDL avec **des caravanes qui partiront des principaux sites de luttes où se trouvent des Grands Projets Inutiles et Imposés**. Dans le contexte actuel, il est nécessaire de poursuivre la mobilisation car il est possible que les promoteurs du projet optent pour le passage en force en tentant d'évacuer la ZAD pour entamer les travaux.

Comme lors des précédentes manifestations à NDDL, Solidaires était à Nantes. Nous serons aussi présent-es en juillet ! Mais sans attendre, pour gagner, renforçons les comités locaux.

Ordre infirmier : l'abrogation s'impose et se fait attendre

L'intersyndicale (CFDT, CFTC, CGT, FO, SNICS-FSU, SUD Santé Sociaux, UNSA), forte de ses 8 ans d'existence, se voit contrainte de faire le constat d'un ministère plus que frileux pour répondre à l'élémentaire demande de la très grande majorité de la profession. **Malgré les annonces faites en juin 2013 par la ministre de la Fonction publique, l'intersyndicale attend toujours.**

Les pressions faites par l'ordre infirmier continuent. Tous les stratagèmes sont de mises, allant même jusqu'aux menaces de signalement au Procureur de la République et aux intimidations de convocation en gendarmerie pour certain-es infirmier-es ! Fort des tergiversations ministérielles, l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes et des pédicures-podologues s'acharne sur les collègues non ordonné-es par l'envoi de courriers recommandés en direction des professionnel-les. **Ils et elles ne sont nullement remis en cause pour leur professionnalisme, mais juste parce que leur cotisation ne rentre pas dans les caisses pour alimenter un fonctionnement non légitimé par les professionnels.** Le mutisme ministériel n'induirait pas un recul sur la demande d'abrogation de l'ordre infirmier.

SUD Lycéen-es (30), contre l'autoritarisme du proviseur

A partir du 17 février, durant une semaine, élèves et enseignant-es, du lycée Geneviève-Anthonioz-de-Gaulle de Milhau (Gard), se sont mobilisé-es contre l'attitude rigide de leur proviseur. Un proviseur qui a fait l'unanimité contre lui puisque même les parents d'élèves étaient de la partie pour dénoncer son attitude dictatoriale : décisions autoritaires, réflexions cavalières, paroles déplacées voire insultantes à l'attention des élèves.



Au bout d'une semaine de blocus de l'établissement par les lycéen-es, le Rectorat a cédé. Enseignant-es et élèves ont été reçu-es en délégation et décision a été prise d'encadrer désormais le proviseur avec sa mise sous tutelle. Ce mouvement de mécontentement était doublé d'une autre lame de fond : la lutte contre l'annonce de la fermeture prochaine de certaines filières technologiques et la volonté du proviseur de privilégier les filières d'excellence (sections scientifiques et classes prépas). Particularité de cette mobilisation, parmi les acteurs et actrices principaux des enseignant-es syndiqué-es à SUD éducation 30 mais aussi et surtout **des élèves qui ont monté il y a peu un syndicat SUD Lycéen-es 30.** L'officialisation de ce dernier avait manqué de provoquer un infarctus au proviseur, qui dans son bureau face à la délégation de SUD Lycéen-es avait promis à nos camarades « d'avoir leur peau ». C'est, au final, lui qui payera le prix de son arrogance.

Rythmes scolaires : CGT, FO, Solidaires dans l'unité

La mise en œuvre de la réforme confirme la **confusion entre le scolaire et le périscolaire**, l'utilisation inappropriée des locaux scolaires par des personnels parfois non habilités et souvent en nombre insuffisant, **l'inégalité territoriale**, les risques évidents de transferts des missions de l'État vers les collectivités territoriales... Elle confirme aussi les **problèmes d'organisation des remplacements et des compléments de temps partiel**. C'est une dégradation des conditions de travail des personnels et un risque d'annualisation pour de nombreux collègues. C'est inacceptable !

Les syndicats CGT, FO, SUD/Solidaires ont exigé à plusieurs reprises, à tous les niveaux « la suspension de cette réforme et l'ouverture immédiate de discussion pour une autre réforme » sans résultats. Dans de nombreux départements les personnels continuent de se mobiliser pour demander la suspension, l'abrogation ou le retrait du décret du 24 janvier. Si 1800 communes ont signifié leur refus de mettre en place la réforme en 2014, plusieurs milliers de communes n'ont pas rendu de projet au vu des difficultés rencontrées. Tout le monde constate que le mécontentement des enseignant-es et des personnels territoriaux est grand et qu'aucune réponse du ministre ne leur est apportée. Les enseignant-es et les personnels territoriaux le disent : **cette réforme dégrade les conditions de travail de tous les personnels et les conditions d'apprentissage et d'accueil de tous les élèves.** Les personnels territoriaux et d'animation refusent déqualification et précarisation dans un cadre contraint de réduction des dépenses publiques. **Les syndicats CGT, FO, SUD/Solidaires expriment, à nouveau, leur total soutien aux initiatives prises dans les départements pour exiger l'abrogation du décret Peillon.** [...] Les organisations décident de maintenir le cadre d'action commun pour envisager les suites à donner à leurs revendications.



La Poste (33) : les grèves se succèdent

Après plusieurs jours de grève, les postier-es de Carbon-Blanc ont obtenu satisfaction ; l'assemblée générale des grévistes, après avoir démandatée la veille la CFDT jugée trop proche de la direction, a ratifié le protocole d'accord de fin de grève qui prend en compte plusieurs revendications, notamment sur l'emploi. **A peine ce mouvement fini, un autre débute sur la plateforme de Préparation, Distribution, Courrier de Saint-Médard** ; là aussi la grève fait suite à des suppressions d'emplois et est soutenue par SUD PTT et CGT.



Sages-femmes : l'intersyndicale reçue par la ministre

Alors que viennent de se conclure les travaux de concertation sur le statut des sages-femmes à l'hôpital, l'intersyndicale CFDT - CGT - FO - SUD - UNSA a été reçue par la ministre de la Santé. Les étudiant-es sages-femmes, soutenu-es par l'intersyndicale dans leur revendication d'un véritable statut, ont été enfin entendu-es ! **Un statut d'agent public aligné sur celui des étudiant-es en médecine avec les mêmes avantages sociaux a été acté.** Ils auront une revalorisation de leurs indemnités de stage en 4^{ème} et 5^{ème} année. L'intersyndicale rentre dans les négociations salariales avec l'exigence d'une revalorisation des salaires des sages-femmes à la hauteur de leurs responsabilités et technicité et de leur formation initiale.

Ministère des Finances : grève et manifestations le 20 mars



Les fédérations des Finances CGT, Solidaires, FO et CFDT considèrent que les annonces faites par le Gouvernement, et en particulier les 50 milliards d'euros d'économies programmées, participent d'une logique inacceptable d'austérité. Ces mesures attaquent inévitablement le financement des services publics, de la protection sociale et de la solidarité nationale alors que les besoins sociaux ne cessent d'augmenter.

Le Secrétaire général de Bercy a précisé que tous les enjeux de « dialogue social » resteraient contraints par le cadre budgétaire décidé par le Gouvernement. Cela se traduit concrètement par une véritable purge budgétaire, dans les administrations et établissements, mettant en péril l'exercice même des missions et aggravant toujours plus les conditions de vie au travail des agents. La baisse des dépenses publiques a aussi des conséquences dramatiques sur les conditions de vie des retraités des Finances.

Alors que l'avenir des missions des agents des Finances est incertain, les propositions mises en débat dans les Assises de la Fiscalité font craindre de nouvelles réorganisations. Les projets à vocation « stratégique » et autres « plan d'action » élaborés par les administrations et institutions financières ne répondent pas aux attentes des agents.

Les fédérations des Finances CGT, Solidaires, FO et CFDT exigent un moratoire sur toutes les réformes en cours.

Les moyens doivent être donnés aux services pour assumer la globalité de leurs missions dans les domaines de la lutte contre les fraudes (fiscales, économiques, douanières et industrielles), du recouvrement de l'impôt, de la gestion des comptes publics, de la réglementation, de la régulation, du contrôle des acteurs financiers et du développement de la protection des consommateurs. Il est urgent que s'ouvrent, dans un premier temps, de véritables négociations sur les missions et les emplois (volume, recrutements, rémunérations, formations initiales et continues, qualifications, promotions, non-titulaires...), la dynamisation des politiques d'action sociale et de santé au travail.

Face à une situation sociale qui ne cesse de se dégrader depuis des années aux Finances, **les fédérations des Finances CGT, Solidaires, FO et CFDT ont décidé de soutenir les appels à la grève et à la mobilisation du 20 mars faits par les organisations syndicales de la Douane, de la DGFIP et de la DGCCRF**. Plus largement, elles appellent les agents des Finances à se mobiliser et à participer massivement aux actions organisées ce jour-là.

Ferroviaire : les cheminot-es manifestent à Strasbourg

Le 25 février, le Parlement européen votait une première fois sur le projet de « quatrième paquet ferroviaire ». CGT et UNSA appelaient à un rassemblement européen avec CFDT, FO et CFTEC en ayant écarté SUD-Rail.

La fédération SUD-Rail a dénoncé ce sectarisme et imposé **sa présence à Strasbourg, avec de nombreux autres syndicats européens**. Ce fut l'occasion de diffuser notre manifeste européen, rédigé unitairement avec SFF/CGT et SF/Intersindical d'Espagne, les secteurs ferroviaires de l'ORSA, USB et CUB d'Italie, CGSP/FGTB de Belgique, LAB du Pays basque, Gju le mani de Suisse. **Les parlementaires ont validé les textes, en y apportant quelques modifications qui limitent la casse mais ne la remettent pas en cause**. Le long cheminement du projet de directives, entre Parlement, Commission et Conseil des ministres européens se poursuit pour une conclusion, au plus tôt courant 2015.

UNEDIC : contre la provocation du MEDEF, mobilisons !

Les négociations UNEDIC sur l'assurance chômage sont encore en cours et devraient se conclure le 13 mars. Fort des cadeaux donnés par le gouvernement Hollande, le MEDEF veut pousser l'avantage et multiplie les provocations. Son objectif est une baisse générale des indemnités. Il préconise de moduler les droits selon le taux de chômage, de faire cotiser les contractuels de la Fonction publique à l'Unedic, d'encadrer strictement le cumul activités réduites/allocation, de supprimer le régime des intermittent-es et les inclure au régime général. La politique d'austérité du gouvernement et ses mesures en faveur des entreprises, non seulement ne feront pas baisser le taux de chômage mais vont alimenter la récession économique. **Depuis des semaines, les associations de chômeurs-euses, précaires, intermittent-es, se mobilisent pour défendre leurs droits qui sont ceux de tous les salarié-es qui cotisent pour assurer la solidarité**. Il n'y a plus de temps à perdre, nous sommes tous concerné-es par la défense des droits à indemnisation et la conquête de droits nouveaux. **C'est nous qui créons les richesses, c'est à nous qu'elles doivent revenir !**

Retrouvez les matériels liés à l'actualité et aux luttes des structures Solidaires sur notre site à l'adresse suivante : <http://www.solidaires.org/rubrique70.html>